



BankingToday

Activité de crédit

Mise à jour de l'édition 2021 – juin 2023

www.compendio.ch/bankingtoday
www.cyp.ch
www.swissbanking.org

Activité de crédit
Mise à jour de l'édition 2021 – juin 2023

Conception graphique et mise en page: Mediengestaltung, Compendio Bildungsmedien AG, Zurich
Impression: Edubook AG, Merenschwand

Rédaction et contenu pédagogique: Remy Gerspacher

Numéro d'article: Update
Dépôt légal: 2^e édition 2023
Édition: U2063
Langue: FR
Code: CYP

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Le contenu de cet ouvrage est une création intellectuelle protégée par la loi sur le droit d'auteur.



Compendio Bildungsmedien AG soutient l'initiative
«Fair kopieren und nutzen» pour une utilisation
plus juste des ouvrages: www.fair-kopieren.ch

L'utilisation du contenu de cet ouvrage à des fins d'enseignement est soumise à des exigences légales strictes. Il est interdit de photocopier ou de numériser sur les serveurs internes de l'école, à des fins d'exploitation en classe à titre informatif ou documentaire, des chapitres entiers ou l'intégralité d'un ouvrage publié. Cette exploitation est possible uniquement pour de courts passages. Il est également interdit de mettre des extraits de cet ouvrage à la disposition de tiers extérieurs. Il s'agit en effet d'une violation des droits d'auteur et d'éditeur, passible de sanctions.

La diffusion partielle ou intégrale de cet ouvrage sous forme photocopiée, numérique ou sous toute autre forme en dehors du cadre de l'enseignement nécessite impérativement l'accord écrit préalable de Compendio Bildungsmedien AG.

Copyright © 2023, Compendio Bildungsmedien AG, Zurich

Réalisée en Suisse, l'impression de cet ouvrage est climatiquement neutre. La société Edubook AG a fait l'objet d'un audit climatique visant en priorité à réduire et à éviter les émissions de CO₂. Elle compense ses rejets résiduels en achetant des certificats CO₂ issus d'un projet suisse de protection du climat.



Corrections et ajouts (juin 2023)

Le secteur bancaire se trouvant en constante évolution, le contenu de la formation Banking-Today est appelé à être mis à jour d'année en année. Il est en effet essentiel pour nous de proposer des supports didactiques à la pointe de l'actualité.

C'est pourquoi Compendio Bildungsmedien fait paraître chaque année une version actualisée et corrigée de BankingToday.

La présente mise à jour doit permettre aux personnes ayant acheté l'édition 2021 de disposer elles aussi d'informations aussi récentes que possible:

- Cette mise à jour sera complétée début juin pendant trois années consécutives et publiée sur le site www.compendio.ch/bankingtoday.
- Ce système permet de garantir la connaissance de l'ensemble des modifications et des ajouts au matériel didactique en vue de la phase de préparation des examens finaux au printemps ou en été.

Conseil: Nous vous recommandons de prendre connaissance le plus tôt possible dans la phase de préparation des changements et des compléments apportés, et de les reporter sans attendre dans le matériel didactique. Vous aurez ainsi un premier aperçu de ces modifications et les assimilerez plus facilement.

Section	Financement 1 – Fondements de l'activité de crédit
Chapitre 1	Pas de corrections.
2.6 Microfinance	<p>Nouveau chapitre sur la microfinance:</p> <p>La microfinance désigne les services financiers proposés à des personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés ou n'ayant pas accès aux services financiers traditionnels.</p> <p>La microfinance comprend un ensemble de services comme les comptes d'épargne, les comptes courants, les transferts d'argent, la micro-assurance et les microcrédits. Ces différentes solutions visent à permettre à des personnes d'atteindre leurs objectifs par elles-mêmes tout en développant l'économie, en réduisant le chômage et / ou en soutenant les petits entrepreneurs.</p> <p>En outre, certaines institutions de microfinance aident et conseillent les personnes souhaitant se former dans le domaine de la finance ou de l'économie d'entreprise, p. ex. en apportant leur soutien lors de la création d'entreprises ou en accompagnant les entrepreneurs. Les microcrédits servent notamment à permettre à un groupe donné, qui est menacé d'exclusion sociale ou financière, d'avoir accès à des moyens de financement. On les rencontre aussi souvent dans les pays industrialisés, p. ex. pour les microentreprises en phase de démarrage qui, généralement, n'ont pas de revenus réguliers ni de garanties de crédit et d'historique de crédit. À cela s'ajoute également le fait que les montants de microcrédit dont elles ont besoin sont souvent inférieurs au montant minimal habituellement accordé et se situent typiquement entre CHF 10 et CHF 25 000, sachant qu'une microentreprise désigne une entreprise employant moins de 10 personnes dont le chiffre d'affaires ou le bilan annuel est inférieur à EUR 2 Mio.</p> <p>Tout comme dans les pays en développement, les microcrédits dans les pays industrialisés servent notamment à encourager les entrepreneurs à donner vie à leurs idées et à obtenir les moyens financiers nécessaires pour y parvenir afin de subvenir, à terme, à leurs propres besoins, notamment en sortant du chômage. En vertu de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, une autorisation bancaire est en principe nécessaire en Suisse pour les opérations de microcrédits, mais il est possible de bénéficier d'un allègement des contraintes, voire d'exemptions, sous certaines conditions.</p> <p>Dans ce contexte, il convient aussi de mentionner le financement participatif «crowdfunding». Il s'agit ici de dons de petites sommes d'argent effectués par de nombreux bailleurs de fonds afin de permettre à des projets utiles de voir le jour. Le financement participatif est en concurrence avec les banques. Il est ainsi fort probable que ces dernières définissent des mesures et des stratégies dans le futur visant à obtenir de nouvelles sources de revenus et à créer de nouveaux modèles commerciaux grâce au financement participatif.</p>
Chapitres 3 + 4	Pas de corrections.

Section	Financement 2 – Crédit contre nantissement, cession de créances ou cautionnement, crédit en blanc, crédit de cautionnement, crédit-bail
Tous les chapitres	Pas de corrections.

Section	Financement 3 – Activité hypothécaire
Chapitres 1 + 2	Pas de corrections.



Section	Financement 3 – Activité hypothécaire
3.3.4 Hypothèque fixe, hypothèque variable, modèles mixtes	<p>Le LIBOR a été remplacé par le SARON au 31 décembre 2021. Le point d'énumération concernant l'hypothèque LIBOR a été remplacé par l'hypothèque SARON:</p> <p>L'hypothèque SARON (Swiss Average Rate Overnight) est une hypothèque du marché monétaire. D'une durée indéterminée ou d'une durée déterminée (la plupart du temps, deux, trois ou cinq ans), elle peut être conclue à tout moment. Le taux d'intérêt appliqué au client se compose de la moyenne du taux SARON capitalisé (Compounded SARON) majorée d'une marge fixe convenue. Le montant de la majoration individuelle restera identique durant toute la durée de l'hypothèque. Le taux d'intérêt effectif, à savoir le montant à payer en francs, ne peut être calculé que rétroactivement à la date de paiement des intérêts. En effet, le taux d'intérêt SARON, qui fait office de référence, n'est valable qu'une journée. Il est donc impossible de connaître à l'avance l'évolution du taux d'intérêt de référence au cours d'une période de paiement. Les prêteurs ne peuvent donc se refinancer sur la base du SARON que pour une seule journée. Chaque banque peut proposer des périodes d'intérêt différentes. Le taux d'intérêt et, par conséquent, le montant à payer sont déterminés l'avant-dernier jour de la période d'intérêt (certaines banques proposent également des variantes utilisant le taux d'intérêt de la période précédente).</p>
Chapitres 4 + 5	Pas de corrections.

Section	Trade finance
Tous les chapitres	Pas de corrections.